

B.I.C. n° 3

Bulletin d'Informations Communales

ETALLE

Février 2005

Le mot du maire

La période des vœux est passée mais laissez-moi malgré tout présenter mes vœux de santé, de réussite professionnelle, de joie familiale et donc tout simplement de bonheur à celles et à ceux à qui je n'ai pu les exprimer.

2004 s'est achevé par le drame survenu en Asie du sud-est. Un formidable élan de solidarité individuelle et collective s'est exprimé à cette occasion. Le département des Ardennes n'entend pas rester à l'écart de cette dynamique. C'est pourquoi l'association des maires des Ardennes et le Conseil Général se proposent, avec votre aide, de parrainer un territoire pour que chaque enfant victime du raz de marée puisse continuer à vivre dans sa communauté. Vos dons peuvent parvenir à la mairie ou directement à l'association des maires des Ardennes.

Le tri des ordures est aujourd'hui une nécessité si l'on veut maîtriser les dépenses liées à leurs traitements. Vous lirez dans le document joint que Etalle se situe à un très bon niveau dans l'échelle des performances des communes du SMICTOM. Cet effort de chacun permet à l'ensemble des habitants de la commune de bénéficier d'une réduction de 15% sur le montant de sa facture. Poursuivons nos efforts, nous avons tous à y gagner. Pour évaluer le montant de la redevance, nous avons besoin de connaître la composition des familles. Faites savoir le plus rapidement possible en mairie les évolutions depuis l'année dernière.

D'autres informations figurent dans ce bulletin, je vous laisse la joie de les découvrir...